

Québec, le 20 juin 2006

Madame Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat à la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Projet de développement d'un parc éolien dans la MRC de Matane par le
 Groupe Axor inc.
 N/dossier : 8686 / 010366 Corr. 089646

Madame,

Vous trouverez, ci-joint, nos commentaires sur la question pour laquelle la commission souhaite recevoir une réponse.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Théodore Carier
Conseiller en développement touristique

p.j.

Question

Comment évaluez-vous l'impact sur le tourisme de l'ensemble des parcs éoliens projetés et existants dans la région de Matane ? Y voyez-vous une opportunité ou une contrainte au développement touristique ?

Il importe de préciser que le ministère du Tourisme ne dispose pas d'étude sur les effets, cumulés ou non, de la présence de parcs éoliens sur les paysages québécois et leur incidence sur le tourisme. Il importe également de souligner qu'il appartient aux autorités locales, régionales et provinciales, de même qu'aux promoteurs et intervenants concernés, de prendre les moyens nécessaires pour assurer un développement harmonieux de cette filière énergétique dans les régions touristiques.

La Politique touristique du Québec « Vers un tourisme durable » a été lancée en mai 2005 et elle se situe résolument dans l'axe du développement durable qui mise sur une intégration harmonieuses des dimensions environnementale, sociale et économique du développement. C'est dans cet esprit que s'inscrivent les quatre grands regroupements d'expériences que le ministère du Tourisme met de l'avant, à savoir le Québec des grandes villes; le Québec du Saint-Laurent; le Québec de villégiature; le Québec grande nature. Les choix des diverses régions touristiques du Québec n'interfèrent pas avec les objectifs de la politique et ses regroupements.

Le ministère tient à mentionner que son rôle premier est de développer et de mettre en valeur, de manière optimale, les attraits d'une région, et ce, en collaboration avec les intervenants du milieu. Le ministère entend donc, en collaboration avec ses partenaires, poursuivre le développement et la promotion du potentiel touristique de l'ensemble des régions du Québec dans le cadre notamment des 4 grands regroupements d'expériences.